

Bulletin spécial

Semaine québécoise de la réduction des déchets



Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

165, rue Moore—bureau 300

Sherbrooke, Québec

J1H 1B8

819.821.4357—téléphone

819.821.3841—télécopieur

cree@environnementestrie.ca

www.environnementestrie.ca

Dans ce numéro :

- | | |
|--|---|
| La Semaine québécoise de réductions des déchets | 1 |
| Organiser un événement zéro déchet, c'est possible | 2 |
| Démarche écolocale dans le traitement de la matière résiduelle putrescible | 2 |
| Vous générez des déchets ? | 3 |
| La vision de Nova Envirocom sur l'enjeu des emballages | 4 |
| Le programme « ICI ON RECY-CLE! », un outil de gestion des matières résiduelles pour les Industries, commerces et institutions (ICI) | 5 |

Ce bulletin a été rendu possible grâce à la contribution financière de RECYC-QUÉBEC



Antoni Daigle, chargé de projet
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

La Semaine québécoise de réductions des déchets a maintenant 10 ans. Comme à chaque année, au Québec et au Canada, une panoplie d'activités faisant la promotion d'une saine gestion des matières résiduelles sont offertes. Destinées aux entreprises, aux citoyens et aux écoles, ces activités parfois originales et parfois plus classiques visent à sensibiliser et à mobiliser la population face aux défis de la réduction des déchets.

Pourquoi dédier une semaine à la réduction des déchets ?

Malgré les nouvelles pratiques, les mesures incitatives et la sensibilisation accrue, les Québécois ont généré selon le bilan de RECYC-QUÉBEC près de 13 millions de tonnes de déchets en 2008, une hausse de 1% par rapport à 2006. Même si on constate d'année en année une augmentation du taux de récupération (9% par rapport à 2006), il en demeure que près de la moitié des matières résiduelles générées au Québec prennent le chemin des sites d'enfouissement. Fait confirmé par plusieurs spécialistes, l'augmentation des matières résiduelles évolue au rythme de l'économie ou, plus précisément, selon le revenu disponible des ménages. C'est donc dire que la surconsommation est responsable de la quantité de déchets générés.

Notre mode de consommation en constante croissance épuise un peu plus à chaque jour bon nombre de matières premières nécessaires à la production de biens souvent non durables.

Le secteur des Industries, commerces et institutions (ICI) est quant à lui responsable de 40% des matières résiduelles générées sur le territoire québécois. Même son de cloche pour ce secteur : RECYC-QUÉBEC mentionne que le taux de récupération (53%) s'est amélioré de 4 points par rapport au bilan de 2006, mais que l'objectif fixé par la Politique 1998-2008 de gestion des matières résiduelles (80%) n'a pas été atteint et que la quantité de matières résiduelles générées est restée sensiblement similaire.

Le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD) est celui qui semble avoir connu les meilleurs succès. Deuxième secteur générateur de matières résiduelles, celui-ci est le seul à avoir comblé les objectifs fixés par la Politique 1998-2008, avec un taux de récupération record de 74%. Ce secteur, nonobstant une hausse de matière générée, est la preuve qu'avec de l'encadrement les grands défis sont

réalisables. En effet, une part de ce succès est attribuable à l'implantation de débouchés pour les matériaux utilisés, comme les écocentres, les centres de tri pour CRD et les entreprises de réemploi de matériaux de construction.

Donc, l'établissement d'une société « zéro déchet » passe nécessairement par une amélioration des pratiques (ou changement des habitudes) tant au niveau des citoyens, des ICI que des CRD. À la maison, au travail ou dans nos achats de tous les jours, nous pouvons poser des gestes plus écologiques. Des programmes de réduction des déchets, des certifications et des guides pour mieux consommer existent; il faut seulement s'en servir. La Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) veut créer un momentum d'un coin à l'autre du Québec pour identifier et souligner les moyens susceptibles d'influencer les comportements des producteurs et des consommateurs. Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie a pour sa part décidé de souligner la tenue de la SQRD par l'élaboration d'un bulletin spécial signé par différents acteurs estriens de la gestion des matières résiduelles. À l'image de l'effort qui doit être consenti par tous pour améliorer notre gestion des matières résiduelles, ces articles explorent différentes avenues pour réduire nos déchets : événements zéro déchet, bioplastiques, attestation ICI ON RECYCLE!, etc. Nous espérons qu'ils vous plairont.



Organiser un événement « zéro déchet », c'est possible !

Monique Clément, B.Sc. DGE
Conseillère en environnement

Pour réussir un événement « zéro déchet » il ne suffit pas seulement de retirer les poubelles à nos convives. Les Comptonales ont relevé le défi cet automne lors de leur Virée gourmande qui a attiré quelque 16 000 visiteurs. Voici le secret de leur réussite. Qu'il soit de grande ou de petite envergure, il est toujours possible de minimiser la quantité de déchets lors d'un événement public ou d'une simple petite fête d'amis. Comment y arriver? Pour réussir un événement « zéro déchet » il ne suffit pas seulement de retirer les poubelles à nos convives. Le secret se trouve d'abord dans la planification, dans la rigueur et dans l'information.

Les Comptonales ont relevé le défi!

Éparpillés sur sept (7) sites différents à travers la région, l'organisation du « zéro déchet » lors de la virée gourmande des Comptonales, les 25 et 26 septembre dernier, a été tout un défi. En plus d'une gestion éclatée sur plusieurs sites, cet événement regroupait une trentaine de producteurs qui faisaient déguster leurs produits. La politique était claire et les règles étaient strictes. L'utilisation de vaisselle compos-

table était la consigne et aucune dérogation n'a été tolérée. Ceux qui ne s'y étaient pas conformés se voyaient imposer des plats ou des ustensiles compostables lors de l'activité. Il est essentiel d'obtenir la participation de tous les partenaires pour réussir un événement « zéro déchet ».

Autre élément essentiel : l'information des visiteurs et une signalisation adéquate. Tout au long de l'activité, une brigade verte a patrouillé les sites afin de s'assurer que les résidus soient placés dans les bons bacs. Nous devons dire que l'on avait simplifié la tâche des visiteurs en leur offrant une signalisation très explicite. De plus, les îlots de récupération étaient constitués d'un GROS bac à compost, d'un bac de récupération moyen et d'une petite poubelle. L'image parlait d'elle-même.

Un effort supplémentaire de réduction à la source.

De plus, les organisateurs de l'événement se sont préoccupés de la quantité grandissante de bouteilles d'eau lors d'événements publics. Alors, plutôt que d'offrir de l'eau embouteillée aux visiteurs, on leur offrait des stations de remplissage : de simples robinets où les gens pouvaient remplir leur bouteille. Des bouteilles réutilisables étaient également disponibles à très bon prix.

Résultat : 89,3 % (en volume) des résidus générés ont été récupérés. Pas si mal, pour un événement d'envergure qui a accueilli quelque 16 000 visiteurs.

Si les Comptonales ont réussi ce tour de force lors d'un grand rassemblement public, pourquoi pas vous lors de votre prochaine réception? Peut-être pouvez-vous commencer simplement dans la salle à café? Essayez! Ce n'est pas si compliqué! Il suffit simplement de vouloir et d'y penser.



Démarche écolocale dans le traitement de la matière résiduelle putrescible

Laurier Busque, Les Amis de la Terre

Suite au constat de la gestion de la matière résiduelle putrescible énoncé dans le projet du plan d'action 2010-2015 de gestion des matières résiduelles, le groupe Les Amis de la Terre de l'Estrie désirent proposer une démarche qui copie le cycle naturel et qui répond aux conditions de mise en œuvre d'une gestion écologique de la matière résiduelle putrescible.

Au Québec, moins de 10 % de la matière résiduelle putrescible était récupérée et valorisée en 2006, le reste était en grande partie éliminé par enfouissement. Pourtant, outre les produits utiles et l'énergie que cette matière peut fournir, on peut tirer profit des emplois et des retombées économiques qui découlent de sa mise en valeur. Afin que cette matière soit gérée de ma-

nière à soutenir l'activité économique et à contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et à ceux de la stratégie énergétique du Québec, le gouvernement veut la bannir des lieux d'enfouissement.

Considérant que notre dépendance aux produits pétroliers devient critique dans la perspective d'un choc pétrolier prévisible, il faut réagir en augmentant la capacité de résilience des communautés locales. Dans le contexte d'une prise de conscience environnementale par les communautés, les Amis de la Terre invitent les citoyennes et les citoyens à poser des actions écolocales pour tenter de faire partie de la solution aux problèmes environnementaux. **Une action écolocale est menée au**

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

niveau d'un individu, d'une institution, (par exemple, une école, un marché d'alimentation), d'un quartier ou d'un village ou d'une ville dans le but de réduire les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement en agissant localement au niveau du problème et de l'application des solutions.

Tel que mentionné, la démarche écolocale proposée vise à reproduire le cycle naturel qui recycle intégralement ses déchets, en proposant l'utilisation d'engrais provenant du compostage.

De plus, les modes de traitement de la matière putrescible qui réintroduisent la matière dans le cycle naturel, soit l'épandage, le compostage et la biométhanisation, doivent être privilégiés par rapport aux procédés thermiques de valorisation énergétique qui détruisent la matière et ne permettent donc pas de l'utiliser de nouveau.

Dans cette perspective, il faut insister pour que les instances gouvernementales à tous les niveaux, particulièrement au niveau municipal, s'ouvrent à des projets et des initiatives qui font appel à l'implication citoyenne. D'ailleurs, au cours des derniers mois, les médias ont publié des projets de gestion des résidus organiques qui s'apparentent à une démarche écolocale.

On cite un premier type de projets de co-compostage dans les régions de Vaudeuil-Dorion, à Neuville et à Lévis. En plus de diminuer le transport, le co-compostage rend disponible l'engrais obtenu directement sur les lieux de son utilisation. Le compostage sur le site de la production des résidus organiques diminue le transport et la qualité des intrants est assurée. Lors d'une visite à l'épicerie Métro, le propriétaire nous mentionnait que le compost produit dans un composteur à l'arrière du magasin était récupéré par une entreprise de Waterloo. On reconnaît le même type de projets de compostage sur les sites de production des résidus organiques par l'Université de Sherbrooke. L'Université de Sherbrooke va mettre en valeur



plus de 60 tonnes de déchets organiques par année.

Dans le cadre la démarche écolocale de l'école secondaire L'Odyssée de Valcourt, les élèves ont effectué une évaluation en décembre 2009 des gaz à effet de serre (GES) produits par l'école afin d'être reconnu carboneutre. Les résultats ont amené les élèves à reconnaître le problème relié à la disposition des résidus organiques produits à la cafétéria. L'école produirait 2,3 tonnes CO² équiv. par année conséquemment au fait que les déchets putrescibles se retrouvent dans un site d'enfouissement. Lorsque l'on enfouit des déchets alimentaires, le facteur d'émission est de 1 063 kgEqCo₂/tonne tandis que si l'on valorise nous réduisons les GES (-136 kgEqCo₂/tonne). (source :<http://www.avenirclimatique.org>)

La recommandation des jeunes est de développer la voie du compostage pour les résidus organiques. La première étape consiste en une visite des installations de compostage à l'Université de Sherbrooke à l'automne 2010.

On retient l'importance de la participation citoyenne des communautés locales dans la mise en œuvre d'une gestion écologique de la matière résiduelle putrescible et nous insistons sur la réduction des GES par la diminution de l'enfouissement et de la réduction du transport des matières organiques produites suite aux activités humaines. Le concept d'écolocalité que nous mettons de l'avant s'appuie sur la participation citoyenne des communautés du Québec et nous amène à devenir responsable de la production de nos déchets et à s'impliquer dans la gestion des matières résiduelles.

Référence

Gouvernement du Québec (2009). *Projet de politique québécoise de gestion des matières résiduelles, Plan d'action 2010-2015. Développement durable, de l'environnement et des Parcs.*

Vous générez des déchets ? Vous récupérez les matières résiduelles ? Faites partie de la démarche!

Jacinthe Caron, directrice générale
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie



Les défis d'une bonne gestion des matières résiduelles sont nombreux. Les enjeux sont discutables et variables selon les régions, mais aussi selon le point de vue duquel nous nous situons. Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) souhaite rassembler à une même table les intervenants, producteurs et générateurs de déchets, afin que se discutent les obstacles à une gestion encore plus efficace de nos matières résiduelles, dans tous les réseaux (municipal, ICI, citoyens, etc.). Déchets pour les uns, matières premières pour les autres, nos résidus nous donnent toutes les raisons de s'asseoir et de se pencher

sur les nouvelles technologies, les débouchés, la régionalisation, la réduction à la source, etc.

En tant que générateur ou récupérateur, communiquez-nous vos préoccupations. Le CREE, appuyé par son comité sur la gestion des matières résiduelles, organisera une rencontre d'échanges en mars 2011 et souhaite aborder vos priorités. Nous enverrons de multiples communications aux intervenants de tous les secteurs dès le mois de janvier, mais que cela ne vous empêche pas de nous manifester votre intérêt et vos sujets de discussion dès aujourd'hui!



La vision de Nova Envirocom sur l'enjeu des emballages

Anne-Sophie Demers
Nova Envirocom

Le 24 septembre dernier, le ministre des Ressources naturelles et député de Mégantic-l'Érable, M. Christian Paradis, a accordé une subvention de recherche au Cégep de Thetford Mines pour le développement des bioplastiques. Ce projet a été initié par l'entreprise québécoise Nova Envirocom, une entreprise sherbrookoise spécialisée dans les bioplastiques. Le projet vise à produire un film bioplastiques multi-usage. Cette annonce positionne l'Estrie comme leader dans ce créneau, et s'inscrit dans la poursuite des objectifs du gouvernement 2010-2015 de réduire de 60 % le volume de déchets dirigés à l'élimination en interdisant l'enfouissement des matières organiques d'ici 10 ans. En effet, l'emballage est l'une des plus grandes sources de pollution. Les Québécois jettent environ 600 000 t/an de déchets d'emballage, dont la moitié seulement est recyclée. La majorité des emballages disponibles sur le marché québécois sont à base de pétro-plastiques. La dégradation de ces pétro-plastiques est très lente dans l'environnement et surcharge nos lieux d'enfouissement sanitaire (LES).

L'emballage représente près de 400 milliards de dollars. Le Québec abrite 206 entreprises productrices d'emballages. Cette industrie cumule un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards de dollars. L'industrie agroalimentaire est le plus gros consommateur, représentant 60 % du chiffre d'affaires des entreprises d'emballages. Il est donc évident qu'agir avec des solutions plus rationnelles au niveau des impacts environnementaux de notre consommation d'emballage est primordial.

La vision de Nova Envirocom sur l'enjeu des emballages est de développer une approche de gestion à toutes les étapes : conception, fabrication et utilisation, qui permettront sa réintégration dans le cycle du « berceau au berceau ». Pour ce faire, nous visons à remplacer tous les outils utilisés à usage unique non compostables par des produits compostables, fabriqués à partir de ressources renouvelables permettant la collecte, le compostage et le retour à l'agriculture.

Le bioplastique est fabriqué à partir de résine végétale sans OGM. Les bioplastiques sont issus de [ressources renouvelables](#), telles que le [maïs](#), la [patate douce](#), le [blé](#) ou la [canne à sucre](#). L'utilisation de bioplastiques au lieu des [plastiques](#) issus des [hydrocarbures](#), permet une réduction des rejets de [gaz à effet de serre](#) (comme le [dioxyde de carbone](#), CO₂) lors de la production.

De plus, les plantes ayant servi à la fabrication du bioplastique ont absorbé du CO₂ pendant leur croissance. Après leur utilisation, les bioplastiques vont restituer le carbone qu'ils contiennent sous forme de CO₂, qui sera à nouveau capté par d'autres plantes. Le bilan carbone est donc neutre. La valorisation du bioplastique par le [recyclage](#), le [compostage](#) ou même la [combustion](#) est aussi possible, ce qui permet de diminuer les facteurs de CO₂.

L'ensemble d'ustensiles de Nova Envirocom possède les mêmes caractéristiques que les ustensiles conventionnels, tout en ayant l'avantage d'être plus léger que le métal et de se dégrader en fin de vie du produit. La résine utilisée jouit de la certification européenne « OK Compost » et de la certification du « Biodegradable Product Institute » (B.P.I.).

Nova Envirocom va plus loin encore. L'entreprise a lancé le projet de faire l'analyse des différentes productions agricoles dans le but de voir leur potentiel de transformation. Comme nous le savons tous, les changements climatiques augmentent de façon importante les pertes de cultures. L'année 2009 a été l'année où l'assurance récolte a dû déboursier les plus importantes primes pour les pertes de récoltes. En cas de perte à des fins de consommation humaine, certaines cultures pourraient se retrouver comme matière première dans la production de bioplastique. Le déchet de l'un deviendrait la ressource de l'autre. Nous croyons que dans un contexte de changement climatique et de limitation des ressources, les entreprises doivent innover et développer de nouvelles façons de produire des biens utiles en respectant le développement durable et en répondant à l'urgence de retourner à la terre les ressources que nous lui prélevons.

Le développement de technologies innovantes et structurantes rendra ces entreprises performantes, avant-gardistes et compétitives et amènera une meilleure répartition des richesses.

Dans l'optique d'une meilleure gestion de nos ressources, nous pouvons être fiers que l'Estrie ait été reconnue comme leader dans le secteur des bio-industries environnementales dans le cadre du créneau ACCORD. Le développement de cette spécificité régionale permettra à la région de se démarquer et d'innover dans la gestion efficace des matières résiduelles.

Le programme « ICI ON RECYCLE! », un outil de gestion des matières résiduelles pour les Industries, commerces et institutions (ICI)

Simon Mongeau-Descôteaux, représentant de l'Association de la Maîtrise en Environnement de l'Université de Sherbrooke au CREE



Le programme « ICI ON RECYCLE! », un outil de gestion des matières résiduelles pour les Industries, commerces et institutions (ICI).

On croit souvent que les entreprises sont les plus grands pollueurs. Cependant, celles-ci tentent également de contribuer à une meilleure gestion environnementale. Certains d'entre vous ont d'ailleurs probablement remarqué le logo du programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE! dans plusieurs commerces. Mais que se cache-t-il derrière cette reconnaissance et ce petit logo à première vue anodin?

La création du programme ICI ON RECYCLE! remonte à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 et du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008. Le gouvernement souhaitait favoriser le recyclage et la mise en valeur des matières résiduelles dans le secteur, industries commerce et institutions (ICI) et souhaitait qu'en 2008, elles atteignent 80% de mise en valeur de leurs matières recyclables ou valorisables.

Pour atteindre cet objectif, la société d'État RECYC-QUÉBEC a mis en place un programme visant la reconnaissance et la promotion des organisations qui mettent en place de bonnes pratiques en matière de réduction, de réemploi, de recyclage ou de valorisation des matières résiduelles (3RV) : le programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE!.

Les niveaux de reconnaissance

Le programme ICI ON RECYCLE! est divisé en trois niveaux, avec chacun des objectifs différents. L'idée derrière ce programme est d'entraîner l'organisation du premier au troisième niveau. Ainsi, tous les niveaux ne sont pas renouvelables indéfiniment, poussant les entreprises vers le niveau supérieur.

Le premier niveau, Engagement, consiste en une déclaration de la direction selon laquelle l'établissement s'engage à gérer ses matières résiduelles selon le principe des 3RV et à communiquer cet engagement. Cette déclaration est valide pour deux ans, ce qui entraîne les entreprises vers le niveau 2.

Fort de cet engagement, le second niveau, Mise en œuvre, vise la mise en place de moyens pour stimuler la gestion des matières résiduelles dans l'entreprise. Ce niveau se caractérise par la mise en place de cinq mesures de réduction et de réemploi, de trois mesures de recyclage ou de valorisation ainsi que trois mesures d'information et de sensibilisation sur la gestion responsable des matières résiduelles auprès de son personnel et de sa clientèle. Le niveau 2 est renouvelable une fois seulement ce qui permet à l'entreprise d'être reconnue sur une période pou-

vant s'étirer sur quatre ans. Après il faut passer au niveau suivant.

Ainsi, avec ces mesures mises en place au sein de l'organisation, le troisième niveau, Performance est mesuré selon l'atteinte de résultats de l'organisation. Celle-ci est calculée selon la logique où 80% des matières recyclables ou valorisables ne doivent pas être éliminées. Plus question de jeter aux ordures du papier, du plastique ou des matières organiques!

Les entreprises participantes

Après plus de sept ans, des centaines d'organisations se sont inscrites au programme, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble. Aujourd'hui, plus de 1700 entreprises font partie du programme ICI ON RECYCLE!. De celles-ci, environ une sur six est de niveau 3 - Performance. En Estrie, ce sont 72 entreprises qui sont inscrites, avec respectivement 29, 17 et 26 organisations pour chacun des trois niveaux.

Le programme de reconnaissance, qui vise les ICI, a fortement rejoint les commerces : plus de la moitié des organisations engagées au niveau 1 sont des commerces, et plus de 60% des certifiés du niveau 2 - Mise en œuvre sont des magasins d'alimentation. Bon nombre de grandes bannières ont déjà emboîté le pas et on recense de nombreuses pharmacies Uniprix, de Caisses populaires Desjardins, de marchés d'alimentation des bannières Loblaw's, Métro Inc. et Sobeys parmi les inscrits au programme.

Les institutions ont elles aussi fait des efforts. On recense plusieurs bureaux de comté de députés, des CLD, des MRC et des municipalités. En Estrie, l'Université de Sherbrooke, sur les deux campus, ainsi qu'un bon nombre de bâtiments de la Ville de Sherbrooke, se sont inscrits au programme ICI ON RECYCLE!.

Les industries ne représentent qu'une fraction infime de ces entreprises qui se sont inscrites dans les deux premiers niveaux. Cependant, les industries sont plus présentes au niveau 3 - Performance, où l'emprise des commerces diminue.

Acheter, c'est voter!

En cette semaine québécoise de réduction des déchets, il est temps de se questionner sur notre mode de consommation actuel de faire de bons choix. Vous pouvez, par votre consommation, encourager les commerces inscrits. Vous pouvez également, comme consommateur, mais aussi comme employé, encourager et stimuler vos marchands favoris et vos employeurs à emboîter le pas de la démarche.